

Requalification du Bourg – Étape 2 – Démarche participative

1 Atelier 4 : restitution du projet

1.1 Objectifs

Cette étape répondait aux objectifs suivants :

- 1) informer les habitants-es et futurs-es usagers-ères de l'avancement du projet de requalification du Bourg ;
- 1) associer la population fribourgeoise à la transformation du quartier du Bourg, en particulier les riverains-es et usagers-ères, ainsi que les groupes d'intérêts ;
- 2) établir un dialogue entre les parties prenantes du projet ;
- 3) recueillir les réactions des participants-es sur le projet présenté.

1.2 Dispositifs

La restitution s'est déroulée le jeudi 23 novembre 2023 de 18 h 30 à 20 h 30, à la salle de la Grenette de Fribourg. La soirée était scindée en deux parties. Une première, d'introduction en plénum puis une seconde, de présentation du projet par thématique. La Ville de Fribourg a tout d'abord accueilli les participants-es, puis rappelé le contexte de la démarche ainsi que son historique. Les partenaires d'IDEE 21 ont ensuite présenté l'historique de la démarche participative et ses principaux résultats.

Dans la deuxième partie, les participants-es, préalablement répartis-es en trois sous-groupes, ont été invités-es à rejoindre les mandataires du projet, qui ont séparément présenté le projet sous l'angle des trois thématiques suivantes :

- aménagements et usages ;
- mobilité ;
- végétation et nature.

Chaque groupe de participants-es a bénéficié d'un temps dédié pour découvrir chaque thème, durée pendant laquelle ils-elles pouvaient poser des questions de clarification sur le projet. Ils-elles avaient ensuite la liberté d'exprimer leurs réactions sur les thèmes de leur choix et dans le cadre de discussions et d'échanges avec les mandataires. Toutes les réactions devaient être consignées sur des post-its afin qu'elles puissent être prises en compte dans la présente synthèse et transmises pour la phase de projet. À ce stade de la démarche, après notamment trois autres ateliers participatifs, il s'agissait pour les participants-es de réagir à un projet quasi finalisé et donc d'apporter des propositions d'ajustements, dans la mesure où celles-ci pouvaient encore être réalisables dans le projet.

La soirée s'est conclue en plénum par une courte présentation par la Ville de Fribourg des prochaines étapes du processus de projet. L'assemblée a finalement été invitée à prendre part à un apéritif.

1.3 Communication

Les mesures suivantes avaient été prises pour informer le public de la tenue de la soirée :

- distribution en porte-à-porte d'un flyer tout-ménage dans le quartier du Bourg (habitants-es et commerçants-es) ;
- envoi par voie postale du flyer aux associations et groupes d'intérêt concernés ;
- communication numérique sur le site web et les réseaux sociaux de la Ville de Fribourg ;
- envoi d'un e-mail d'invitation aux précédents-es participants-es des ateliers.

2 Résultats

La présente synthèse traduit les contributions des participants-es formulées sur les post-its. Les résultats sont classés en fonction des thématiques de présentation du projet : aménagements et usages ; mobilité ; végétalisation et nature. Pour chaque thématique, les résultats sont analysés et présentés par grands enjeux.

Les citations provenant des post-its sont écrites en italiques dans le texte. L'ensemble des réactions et suggestions écrites sur des post-its ont été retranscrites et sont consultables en annexe.

Dans son ensemble, le projet a été apprécié et globalement bien accueilli par les participants-es présents-es. Ils-elles lui trouvent une vraie plus-value pour le quartier du Bourg, tant au niveau de la végétation que des futurs usages possibles ou de la mobilité, qui sera pacifiée. Si certains enjeux divisent encore les participants-es (principalement sur les questions de stationnement), les discussions et suggestions portaient principalement sur des micro-ajustements et allaient dans la direction des choix affichés par les mandataires sur le projet.

2.1 Projet présenté



2.2 Aménagement et usages

L'enjeu qui a suscité le plus de réactions de la part des participants-es au niveau des aménagements et des usages concerne le **mobilier urbain**, qui doit permettre selon eux-elles de s'asseoir, de se détendre ou encore de manger. Les recommandations formulées par les participants-es, assez précises, préconisent qu'il y ait de nombreux bancs et qu'ils soient confortables. Certains, circulaires, pourraient entourer les arbres. Ils devraient être fixés au sol, on devrait pouvoir se coucher dessus, s'y reposer. La présence de tables à disposition de la population a également été suggérée.

Toujours en termes d'aménagement, une suggestion était d'ajouter un pavillon ou un kiosque à la place des Ormeaux. Un-e participant-e a invité les mandataires à choisir un gravier qui permettent la pratique de la pétanque à la place des Ormeaux, tandis qu'un-e autre a suggéré l'installation de mobilier permettant la pratique du fitness urbain. Un-e participant-e a rappelé qu'il faudra traiter la question de la déchetterie de quartier, actuellement derrière la basilique Notre-Dame, et qu'il est important de lui trouver un nouveau lieu une fois le projet réalisé.

Concernant les usages, une question qui a suscité de nombreuses discussions a été celle du « triangle » gagné sur le carrefour actuel devant la **place de Notre-Dame**. Pour les participants-es, il serait peut-être nécessaire de préciser, ou a minima de réfléchir, aux usages futurs de cette zone. Il ressort des discussions que cet espace présente trop de bitume et qu'une canopée serait plus adaptée.



Figure 1: zoom sur le "triangle" du carrefour à la Grenette

Des remarques portaient également sur la **matérialisation**. Selon un-e participant-e, l'enrobé *macro-rugueux est une savonnette en cas de gel*, il faut donc prévenir les risques de glissades en cas de mauvais temps, par exemple en ajoutant des rampes. Un-e autre participant-e a sensibilisé les mandataires à la différence de niveau entre pavé et bitume et à l'obstacle potentiel que cela peut constituer pour les chaises roulantes.

Un-e participant-e n'était pas convaincu-e par l'emplacement de la statue du Père-Girard, qui serait *mieux mise en valeur à l'intérieur de la place*. Finalement, une personne a souligné l'importance de l'aménagement du parvis de la basilique Notre-Dame, compte tenue de la présence d'enfants à la sortie de la messe.

2.3 Mobilité

L'enjeu central au niveau de la mobilité était celui du **stationnement**, avec des avis tranchés et opposés. D'une part, certains-es ont déploré un **manque de places de stationnement**, indiquant qu'il en manquera pour les habitants-es et les clients-es des commerces. D'autres personnes ont très bien accueilli la proposition présentée, la qualifiant de *super* et de *bon compromis suisse*. D'autres ont finalement trouvé qu'il y avait encore **trop de places de stationnement** dans le projet présenté.

Parmi les suggestions, une personne a préconisé l'ajout de places de parc « 30 minutes » pour les clients-es des commerces. Une autre a souhaité faciliter l'accès au quartier par la mise à disposition de places dans des parkings (dont l'emplacement n'a pas été précisé) ou via les bus. Une personne a salué le renforcement du stationnement vélo, alors qu'une autre a indiqué qu'il manquait des places de stationnement pour les motos et que celles-ci pourraient être ajoutées, par exemple derrière le musée Tinguely. Une autre personne a trouvé

qu'une seule place de stationnement pour personnes handicapées à proximité de la basilique n'était pas suffisant.

Un deuxième enjeu en termes de mobilité était celui de la **livraison des commerces et restaurants**, en particulier sur la rue du Pont-Muré, dont il est prévu qu'elle soit arborisée. Plusieurs personnes ont sensibilisé les mandataires à la nécessité de bénéficier d'espaces de livraison à cet endroit et ont souligné le risque de conflit d'usages. Les suggestions allaient ainsi dans le sens d'ajouter plus de places pour les commerçants-es, par exemple des places « 30 minutes ».

Finalement, le troisième enjeu était celui de la **mixité des modes de déplacement**. Les réactions ont été principalement positives sur la mixité proposée, sur les espaces partagés ainsi que sur l'élargissement des trottoirs à la rue du Pont-Muré. Une personne a considéré que la circulation des vélos, fauteuils roulants et trottinettes n'avait pas été bien définie. Il y a eu également quelques craintes sur **les interfaces avec les bus**, où il a semblé nécessaire de rendre plus sécurisés et visibles les *transbordements des lignes 2 et 6 vers la ligne 1*, en pensant notamment à la traversée des piétons-es et au dépassement des vélos. L'arrêt de bus devant le restaurant du Gothard demande à être mieux aménagé, une personne ayant jugé la situation actuelle *problématique*, une autre ayant suggéré l'installation d'un ou deux bancs à cet endroit.

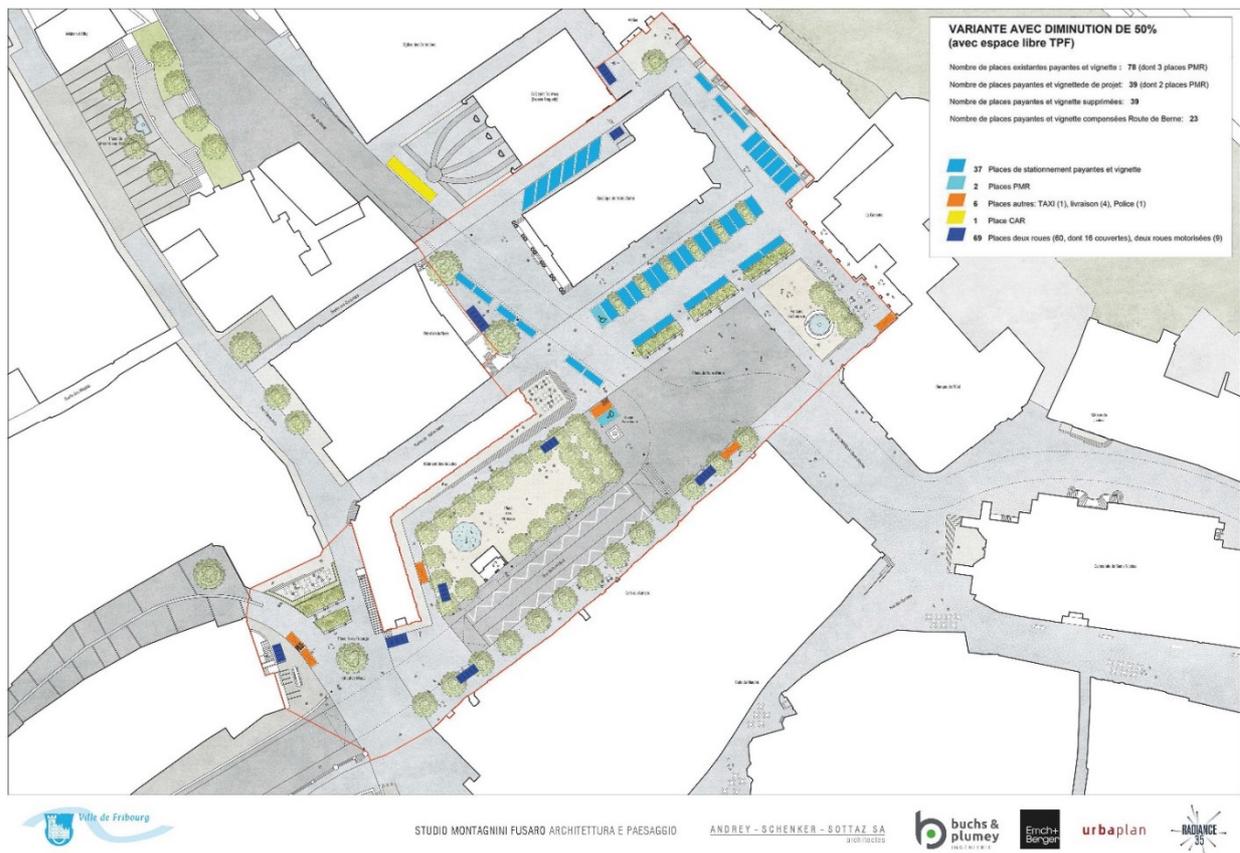


Figure 2: plan de stationnement présenté

2.4 Végétalisation et nature

Les **remarques ont été globalement positives** sur les questions de végétalisation et de présence de la nature, plusieurs personnes ayant trouvé le projet positif et ayant remercié la Ville pour l'ajout d'arbres dans le quartier. D'autres remarques positives concernaient la nouvelle terrasse du café des Arcades, le nouvel aménagement de la place de Nova-Friburgo ou encore la fontaine sèche prévue à la place des Ormeaux.

Les remarques ou suggestions négatives allaient quant à elles dans le sens d'aller encore plus loin, certains-es regrettant par exemple l'entrée **trop minérale** du parking de la Grenette et proposant une solution à sens unique. Une autre personne a suggéré que l'espace ne soit pas seulement arboré, mais aussi végétalisé pour **éviter les îlots de chaleur** ; une autre personne souhaiterait que la terrasse du café des Arcades soit plus végétalisée afin d'y apporter de la fraîcheur.

Concernant les craintes, la **gestion de l'ombre** a suscité des remarques. Une des craintes portait sur les arbres à la rue du Pont-Muré, qui donneraient de l'ombre aux habitants-es et commerces. Il faudrait dès lors planter des arbres plus bas. Une autre crainte était que l'ombre soit mal localisée (arbres mal placés), touchant surtout la route et ses usagers-ères et non les piétons-nes sur les trottoirs. Une personne a recommandé que les arbres plantés soient d'**espèces indigènes**, alors qu'une autre a préconisé de ne pas tailler les futurs arbres et donc de choisir des essences adaptées (à l'absence de taille), car il ou elle en a *marre des tilleuls et platanes en tête de chat !*

*

* *